





1 Identification de la substance / préparation et de la société

NaOH Soude (15%) Numero d'article: 17 00 12

Utilisation:	Solution d'attaque pour échantillon métallographique
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Schroeder@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Effets corrosifs pour les métaux. Voir le chapitre 10.
Autres dangers:	aucun
Symbole de danger:	 Corrosif
Phrases-R:	R 35: Provoque de graves brûlures.
Classification 1272/2008 GHS/CLP:	
Mention d'avertissement:	DANGER
Mentions de danger:	H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
15	Hydroxyde de sodium
	CAS: 1310-73-2, EINECS/ELINCS: 215-185-5 EU-INDEX: 011-002-00-6 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Skin Corr. 1A, H314
	EEC: C, R35

Commentaire relatif aux composants: Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Indications générales:	Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
Après inhalation:	Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Assurer un apport d'air frais.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. Consulter immédiatement le médecin car les brûlures non traitées dégénèrent en plaies difficiles à cicatriser.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler aussitôt un médecin.
Après ingestion:	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Indications pour le médecin:	Traiter les symptômes.



5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Produit non combustible. Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection complet.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser les vêtements de protection individuel (gants de protection, lunettes de protection, vêtement de protection).
Mesures de protection de l'environnement:	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Prévoir un sol résistant aux lessives alcalines.
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des acides.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
10 - < 20	Hydroxyde de sodium / - ppm, 2 mg/m ³ , FT: 20

Protection respiratoire:	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre P2.
Protection des mains:	Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
Protection des yeux:	Lunettes assurant une protection complète des yeux.
Protection corporelle:	Vêtement de protection résistant aux bases.
Mesures générales de protection:	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.
Mesures d'hygiène:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Protéger la peau en appliquant une pommade.
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:	non déterminé

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	fortement alcalin
Valeur du pH [1%]:	non déterminé
Point d'ébullition [°C]:	non déterminé
Point d'éclair [°C]:	non applicable
Température d'inflammation [°C]:	non applicable
Limite inférieure d'explosion:	non applicable
Limite supérieure d'explosion:	non applicable
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	non déterminé
Densité de versement [kg/m³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non applicable
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Point de fusion [°C]:	non déterminé
Auto-inflammation [°C]:	non applicable
Temp. de décomposition [°C]:	non applicable

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	Réagit au contact des métaux légers en dégageant de l'hydrogène. Réagit au contact des acides.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.




12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	Pas de réaction dangereuse connue.
2006/11/CE:	non applicable
Indications générales:	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.



13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:	Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	060204*

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	UN 1824 Hydroxyde de sodium en solution 8 II
- Code de classification:	C5
- Etiquettes de danger:	
- ADR LQ	LQ22: 1 I
- ADR 1.1.3.6 (8.6):	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 2 (E)
Classification selon IMDG:	UN 1824 Sodium hydroxide solution 8 II
- EMS	F-A, S-B
- Etiquettes de danger:	
- IMDG LQ	1 I
Classification selon IATA:	UN 1824 Sodium hydroxide solution 8 II
- Etiquettes de danger:	

15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non déterminé
Rapport sur la sécurité chimique:	non déterminé
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.
Symbole de danger:	 Corrosif
Contient:	Hydroxyde de sodium EU-INDEX: 011-002-00-6
Phrases-R:	R 35: Provoque de graves brûlures.
Phrases-S:	S 26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S 36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. S 45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
Mention d'avertissement:	DANGER
Classification 1272/2008 GHS/CLP:	
Caractéristique particulière:	aucun
Contient:	Hydroxyde de sodium EU-INDEX: 011-002-00-6
Mentions de danger:	H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Conseils de prudence:	P305 P351 P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis. P308 P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG)
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Non déterminé.
Authorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable

16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):	R 35: Provoque de graves brûlures.
Mentions de danger (Chapitre 03):	H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Observer les restrictions d'emploi:	oui
VOC (1999/13/CE):	0%

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Copyright: Chemiebüro®